

ASSEMBLEE PLENIERE DU 13 DECEMBRE 2011

Place des PME dans les marchés publics en 2010 et comparaison 2009-2010 (Synthèse)

L'examen des données concernant l'achat public en général et plus particulièrement la part des PME permet les constatations suivantes :

Un système d'information qui reste très imparfait. Deux sources de données sont utilisées¹ : la base ARAMIS, alimentée par la DGFIP et la DAJ sur la base de fiches de recensement remplies par les comptables publics, ainsi que l'enquête DG Trésor-INSEE sur les collectivités territoriales, dont le taux de retour n'excède pas 15%. Les données des applications comptables CHORUS (Etat) et HELIOS (collectivités territoriales) ne sont actuellement pas utilisables.

En 2010, les PME étaient majoritaires en termes de nombre de marchés publics attribués mais non en termes de montant. Sur un nombre total de 303 184 marchés recensés pour un montant de 72 milliards € la part des PME dans le total des marchés publics (Etat + collectivités territoriales + établissements publics rattachés + opérateurs de réseau) aurait atteint 60% en nombre de marchés et 27% en montant, soit une part inférieure au poids des PME dans l'économie (46% de la valeur ajoutée marchande). L'écart pourrait s'expliquer en partie par la sous-estimation de la sous-traitance, généralement dévolue aux PME, et qui est très mal recensée par le système d'observation. La part des PME en termes de nombre de marchés est plus forte pour les collectivités locales que pour l'Etat. En termes de montant, cette différence est encore plus marquée.

¹ Les données figurant dans les tableaux et commentées dans cette note diffèrent de celles mises sur le site OEAP sous la rubrique « données chiffrées : recensement des marchés publics », qui sont issues de la seule source ARAMIS. Celles commentées dans cette note intègrent également les résultats de l'enquête sur les marchés des collectivités territoriales pour les montants inférieurs à 90 k€, soit environ 213 000 marchés représentant 8 Md€ après redressement. Lorsque ces données sont indisponibles pour telle ou telle caractéristique des marchés, l'analyse ne porte que sur les marchés recensés dans ARAMIS, soit environ 90 000 marchés représentant 64 Md€

Part des PME dans les marchés recensés en 2010	Nombre	Montant
Etat	46%	17%
Collectivités Territoriales	61%	38%
Total	60%	27%

Sources : ARAMIS ; pour les marchés < 90 K € : enquête auprès des collectivités territoriales ;
 Traitement des données : DGFIP, DAJ, INSEE, DGTTrésor

Les PME sont moins présentes sur les marchés les plus importants en termes de montant et de durée longue, ce phénomène étant plus sensible pour l'Etat. L'analyse du nombre de marchés par domaine (Fournitures / Services / Travaux) montre une présence majoritaire des PME dans les marchés de travaux (collectivités locales et Etat), une présence majoritaire (collectivités locales) ou forte (Etat) dans les marchés de services, une présence très forte (collectivités locales et Etat) dans les marchés de fournitures. **La position des PME est plus modeste si l'on considère le montant des marchés, notamment les marchés de fournitures et de services de l'Etat.**

Le mode de procédure de passation des marchés (appel d'offres ouvert, restreint, négocié avec ou sans publicité et mise en concurrence, ...), **pas plus que la forme des marchés** (ordinaire, à bons de commande, ...), **ne semblent avoir d'incidence significative** sur le choix du type de fournisseur. En revanche, l'achat local se caractérise par une forte présence des PME, notamment dans le cas des collectivités locales.

Le repli des grands contrats entre 2009 et 2010 ne s'est pas accompagné d'un rebond de la part des PME. En 2009, la hausse (+30%) du montant des marchés recensés concernait pour les deux tiers les marchés de l'Etat et assimilés, et reflétait une hausse des marchés de fort montant unitaire de la Défense, notamment avec le plan de relance, ainsi que l'élargissement de la collecte à de grands opérateurs nationaux (ERDF, RATP, ADP). En 2010, le repli (-15%) du montant recensé concerne aussi l'Etat et assimilés pour les deux tiers, et correspond à une baisse des marchés de la Défense, ainsi que de la RATP et de la SNCF. Cette baisse relative des gros contrats entre 2009 et 2010 n'a pas conduit à une progression de la part relative des PME dans la commande publique en 2010.

OBSERVATOIRE ECONOMIQUE DE L'ACHAT PUBLIC

Place des PME dans les marchés publics en 2010 et comparaison 2009-2010 (Note détaillée)

La direction générale du Trésor (DG Trésor), produit chaque année, dans le cadre de l'observatoire économique de l'achat public (OEAP), les statistiques concernant l'achat public, avec une attention particulière portée aux PME. Face à la baisse tendancielle de la collecte des marchés de faible montant, importants pour les PME, la DG Trésor a lancé depuis trois ans, avec l'aide de l'INSEE, une enquête sur les collectivités territoriales qui, du fait d'un taux de retour trop faible la première année, n'a pu être exploitée efficacement qu'à partir de 2009 comme source complémentaire de la base ARAMIS alimentée par la direction générale des finances publiques (DGFIP) et la direction des affaires juridiques (DAJ). Par ailleurs, des changements méthodologiques concernant la définition des catégories d'entreprise, introduites par la loi de modernisation de l'économie (LME) en application des directives communautaires, rendaient difficilement lisibles les évolutions 2008-2009. Avec les chiffres 2010, redevient possible une analyse à structure comparable.

Selon l'INSEE, les PME représentaient en 2009² **48% de l'emploi salarié** (hors activités agricoles, financières et administrations publiques). En termes d'activité, elles réalisaient **46% de la valeur ajoutée marchande** (Voir tableau 1-1).

Tableau 1 -1 - Part des PME dans les marchés publics 2010 (en montant) et dans la valeur ajoutée marchande

Part des PME par domaines d'achat, selon le montant des marchés		Part des PME dans la Valeur Ajoutée, par secteur d'activité	
Fournitures (F)	19%	Industrie manufacturière + Energie	26%
Services (S)	24%	Services marchands	51%
Travaux (T)	40%	Construction (partiel)	20%
Total	27%	Total des secteurs (hors activités agricoles, financières et administrations publiques)	46%

Sources : ARAMIS ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor

NB : la valeur ajoutée marchande correspond aux données 2009. Pour le secteur de la construction, ont été retranchées les composantes correspondant, pour l'essentiel, à la promotion immobilière et à la construction de maisons individuelles, pour refléter au mieux le champ concerné par l'achat public

² Les données de l'année 2010 concernant la part des PME dans l'emploi et la valeur ajoutée ne sont pas encore disponibles. La décomposition entre PME et non PME correspond au nouveau classement retenu par l'INSEE (voir annexe 1).

Dans cette note, la place des PME dans les marchés publics est systématiquement analysée au travers du nombre de marchés qu'elles remportent et du montant de ces marchés. Les tableaux détaillés figurent dans les annexes (*données globales et comparaisons 2009-2010 : annexe 2 ; marchés publics de l'Etat par nombre : annexe 3 ; marchés publics des collectivités territoriales par nombre : annexe 4 ; marchés publics de l'Etat par montant : annexe 5 ; marchés publics des collectivités territoriales par montant : annexe 6*).

L'examen des données issues du recensement économique des marchés publics fourni par la base ARAMIS, ainsi que de celles issues de l'enquête DG Trésor-INSEE sur les marchés de faible montant des collectivités territoriales, croisées avec la base ESANE, ainsi qu'avec l'enquête LIFI, gérées par l'INSEE (*Voir annexe 1 : concepts et méthodes*), permet les constatations suivantes :

1- Les PME sont majoritaires en termes de nombre de marchés publics attribués mais non en termes de montant.

La part des PME (cf. définition à l'annexe 1) **dans le total des marchés publics** (Etat + collectivités locales) aurait atteint **60% en nombre de marchés mais seulement 27% en montant**³ (*Voir tableau 1-2, annexe 2*).

La prépondérance des PME en termes de nombre de marchés apparaît plus marquée pour les collectivités locales que pour l'Etat (61% contre 46%). En termes de montant, cette différence est encore plus marquée, la part des PME représentant 38% pour les collectivités locales et seulement 17% pour l'Etat.

2- Le choix de la procédure de passation des marchés semble sans conséquence sensible pour les PME

Le *tableau 2-1* montre que pour les deux grandes catégories d'acheteurs publics, l'essentiel des procédures se concentre sur quatre modalités principales : l'appel d'offres ouvert (article 33 du code des marchés publics), les marchés négociés avec publicité préalable et mise en concurrence (art. 35 I), ceux sans publicité préalable ni mise en concurrence (art. 35 II), enfin, les marchés à procédure adaptée (articles 28 à 30). Ainsi, pour l'Etat, le seul appel d'offres ouvert concerne 34% du nombre de marchés qu'il passe et 27% du montant. Ces ratios atteignent, respectivement, 42% et 58% dans le cas des collectivités locales.

³ Le champ analysé (Etat + collectivités locales) correspond à environ 303 000 marchés pour un montant global d'environ 72 Md €

Tableau 2 -1 : Structure des procédures des marchés publics par catégorie d'acheteur selon le nombre et le montant des marchés

(En % du total des marchés publics recensés Etat + Coll. Loc.en 2010)	Code Procédure	Nombre de marchés			Montant des marchés		
		Etat	Coll. Loc.	Total Nombre	Etat	Coll. Loc.	Total Montant
Intitulé des Procédures							
Appel d'offres ouvert (art. 33)	01	9%	30%	40%	16%	23%	40%
Appel d'offres restreint (art. 33)	02	1%	0%	1%	2%	1%	3%
Négocié avec publicité préalable et mise en concurrence (art. 35 I)	03	7%	2%	9%	16%	2%	18%
Négocié sans publicité préalable et sans mise en concurrence (art. 35 II)	04	3%	3%	6%	8%	3%	11%
Procédure spécifique à certains marchés de la Défense	05	0,4%	0%	0%	11%	0%	11%
Dialogue compétitif (art. 36)	06	0%	0,1%	0%	0%	1%	1%
Concours (art. 38), y compris concours de maîtrise d'œuvre (art. 74 II 3°)	07	0%	0,3%	0%	0%	1%	1%
Système d'acquisition dynamique (art. 78)	08	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Marchés à procédure adaptée (art. 28 à 30)	09	6%	35%	41%	3%	9%	11%
Indéterminé	10	1%	1%	2%	3%	1%	5%
Total		27%	73%	100%	60%	40%	100%

Source : ARAMIS ; Traitement des données : DGFIP, DAJ, INSEE, DGTTrésor

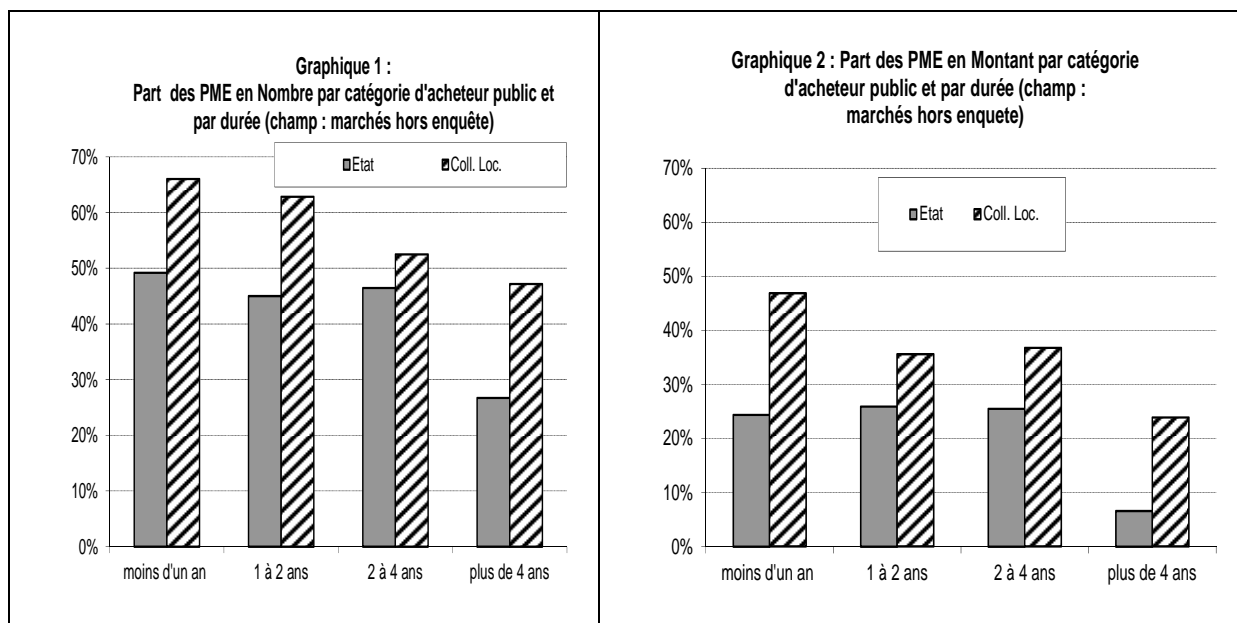
En ce qui concerne le **nombre de marchés**, les PME remportent globalement 46% des marchés passés par l'Etat et 61% des marchés passés par les collectivités locales. Si l'on note une certaine sous-représentation des PME dans les modes de passation 2,4,5, 6 et dans une moindre mesure dans le mode 3 pour les marchés de l'Etat, ainsi que dans les modes 4, 5 et 6, pour les marchés des collectivités territoriales, il faut noter que ces modes de passation ne représentent qu'une faible fraction des marchés passés et que les PME sont, en revanche, bien représentées dans les procédures les plus fréquentes (*Voir pour l'Etat : tableau 3 ; pour les collectivités locales : tableau 12*).

En ce qui concerne le **montant des marchés**, la position des PME n'est pas aussi favorable car leur poids correspond à seulement 17% du montant des marchés passés par l'Etat et à 38% du montant des marchés passés par les collectivités locales. Parmi les procédures d'un poids significatif, on note une sous-représentation des PME dans le cas des procédures 3, 4 et 5, pour les marchés de l'Etat (*Voir pour l'Etat : tableau 21 ; pour les collectivités locales : tableau 30*).

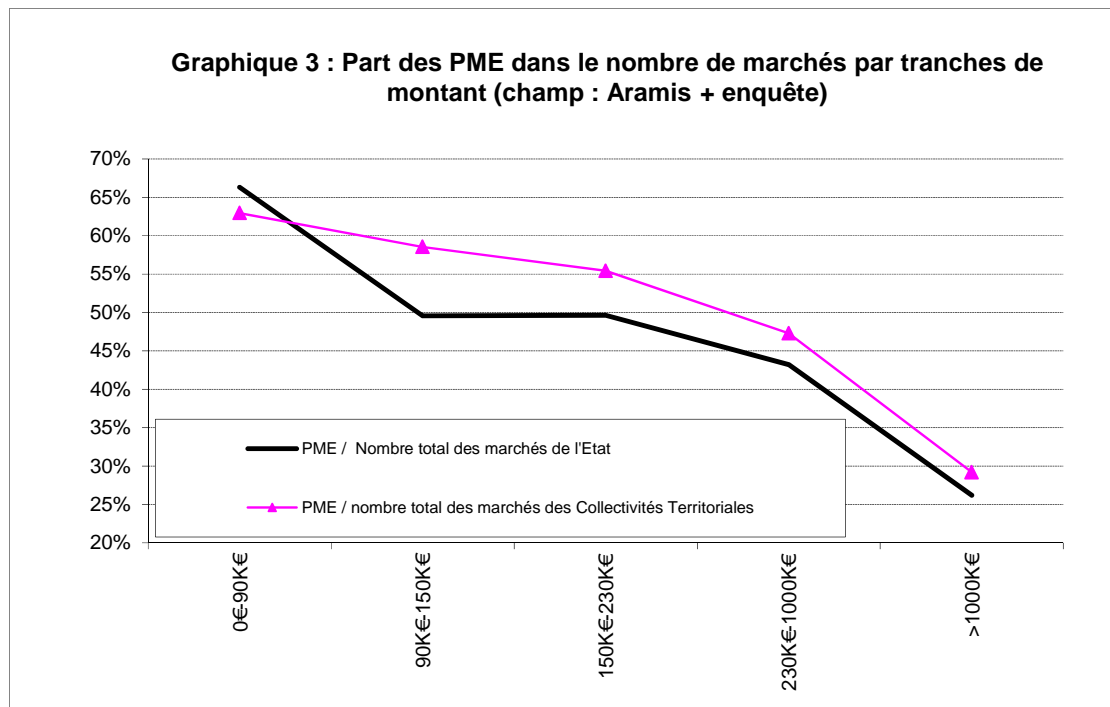
3- Les PME sont moins présentes sur les marchés de l'Etat les plus importants en termes de montant et de durée.

En nombre de marchés, les PME, nettement majoritaires sur les échéances les plus courtes pour ce qui concerne les collectivités locales et bien placées dans le cas de l'Etat, restent encore assez bien représentées sur les échéances plus longues dans le cas des collectivités locales (*voir pour l'Etat : tableau 4 et graphique 1; tableau 13 et graphique 1 pour les collectivités locales*).

Toutefois, si l'on raisonne en termes de montant des marchés, on constate un net décrochage des PME sur les marchés de plus de 4 ans. Ces durées longues, associées le plus souvent à des marchés de fort montant unitaire, sont plus pénalisantes dans le cas de l'Etat que dans celui des collectivités locales où cette érosion de la part des PME est moins marquée. (*Voir tableau 22 et graphique 2 pour l'Etat ; tableau 31 et graphique 2 pour les collectivités locales*).



Le montant unitaire des marchés semble également susceptible de jouer un rôle discriminant à l'égard des PME. Ainsi, **la présence des PME décroît lorsque le montant unitaire des marchés augmente**. Là encore, c'est essentiellement sur les marchés les plus importants (plus d'un million €) que les PME sont moins présentes (Voir tableaux 8 et 17, ainsi que graphique 3).



La différence de structure entre les achats de l'Etat et ceux des collectivités locales explique dans une certaine mesure la position plus favorable des PME dans les achats des collectivités. En effet, alors que les marchés de plus de 4 ans ne dépassent pas 3% en

nombre et 9% en montant des achats des collectivités locales, ces marchés atteignent 7% en nombre et 43% en montant des achats de l'Etat.

4- La forme du marché semble avoir un impact limité sur le choix du titulaire.

Tableau 2-2 : Structure des Formes des marchés publics par catégorie d'acheteur selon le nombre et le montant des marchés

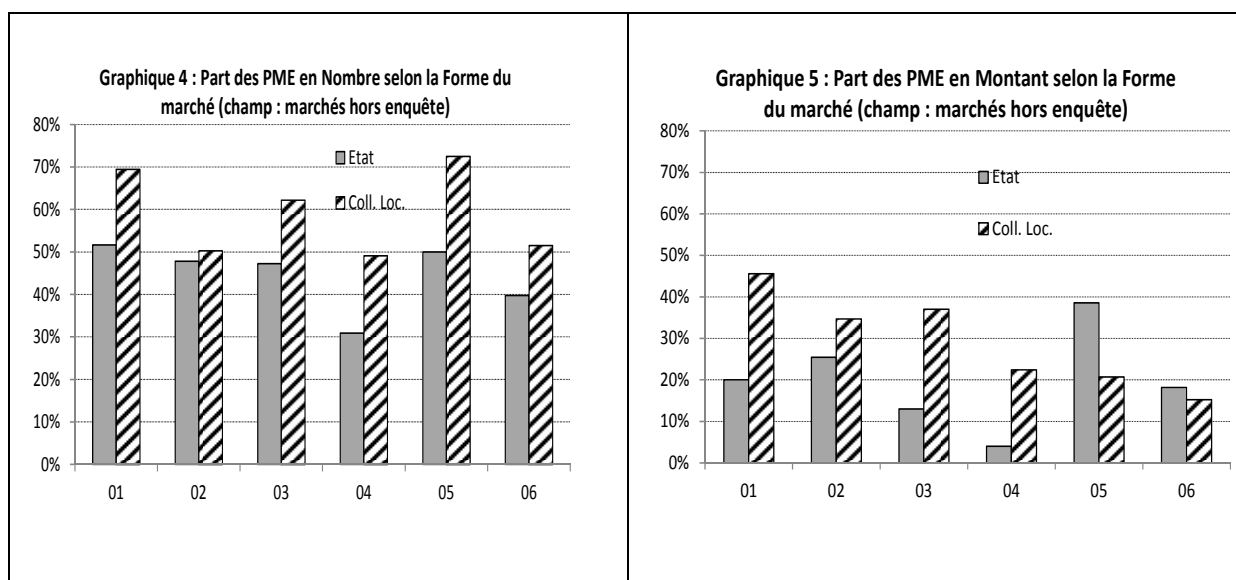
(En % du total des marchés publics recensés Etat + Coll. Loc.)		Nombre de marchés			Montant des marchés		
Intitulé des FORMES de MARCHES	Code Forme	Etat	Coll. Loc.	Total Nombre	Etat	Coll. Loc.	Total Montant
ordinaire	01	11%	40%	50%	15%	15%	30%
à bons de commande	02	5%	29%	34%	11%	21%	32%
à tranches	03	1%	3%	4%	6%	2%	9%
à tranches et bons de commande	04	0%	0%	0%	9%	0%	10%
à phases	05	0%	1%	1%	0%	1%	1%
autre	06	10%	1%	11%	18%	1%	19%
Total		27%	73%	100%	60%	40%	100%

Source : ARAMIS ; Traitement des données : DGFIP, DAJ, INSEE, DGTrésor

Total 2 procédures les plus utilisées

85%

62%



Le choix des formes de marché est assez concentré. Ainsi, marchés ordinaires et marchés à bons de commande représentent 85% du nombre et 62% du montant des marchés (Voir tableau 2-2).

En termes de **nombre de marchés**, on ne note pas d'impact défavorable de ces choix quant à la représentativité des PME, qu'il s'agisse des marchés attribués par l'Etat ou par les collectivités locales (Voir graphique 4).

La situation n'est pas très différente en termes de **montant des marchés**, même si, comme il a été souligné précédemment, les PME ne sont plus majoritaires (Voir graphique 5).

5- Par domaine de marché, la position des PME est majoritaire ou forte dans tous les domaines si l'on considère le nombre des marchés. Elle est plus modeste si l'on considère le montant des marchés, notamment ceux de fournitures.

L'analyse du **nombre de marchés par domaine** (codes CPV regroupés en Fournitures / Services / Travaux) **montre une présence forte, voire majoritaire, des PME dans les marchés de travaux, de fournitures, un peu plus faible dans les services dans le cas de l'Etat** (Voir tableau 2-3).

La position est plus modeste si l'on considère le montant des marchés, notamment ceux de l'Etat et le domaine des fournitures en général (Voir tableau 2-3).

Tableau 2-3 : Part des PME par domaine d'achat et par catégorie d'acheteur, selon le nombre et le montant des marchés

2010	Code Domaine	en Nombre de marchés			en Montant de marchés		
		Etat	Coll. Terr.	Total	Etat	Coll. Terr.	Total
DOMAINE du MARCHE							
Fournitures (F)	F	47%	49%	49%	13%	30%	19%
Services (S)	S	39%	58%	56%	16%	40%	24%
Travaux (T)	T	56%	73%	72%	32%	43%	40%
Total		46%	61%	60%	17%	38%	27%

Sources : ARAMIS ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor ; traitement des données : DGFIP, DAJ, INSEE, DGTrésor

Le croisement des marchés par domaine (Fournitures / Services / Travaux) et par tranche de durée confirme un **certain affaiblissement de la position des PME avec l'allongement des échéances**, plus particulièrement sur les **marchés de fournitures et de services de l'Etat**, ainsi que sur ceux de **travaux pour les collectivités locales** (Voir tableaux 2-4 et 2-5) ;

Tableau 2 - 4 : Part des PME en nombre et en montant de marchés de l'Etat par domaine et par durée (en %)

2010	Part des PME dans le nombre total des marchés de l'Etat par domaine			Part des PME dans le montant total des marchés de l'Etat par domaine		
	F	S	T	F	S	T
Durée						
moins d'un an	51%	38%	59%	15%	19%	44%
1 à 2 ans	42%	41%	51%	25%	20%	34%
2 à 4 ans	48%	44%	54%	24%	26%	26%
plus de 4 ans	27%	25%	36%	7%	5%	14%
Total	47%	39%	56%	13%	16%	32%

Source : ARAMIS ; Traitement des données : DGFIP, DAJ, INSEE, DGTrésor

Tableau 2- 5 : Part des PME en nombre et en montant de marchés des collectivités locales par domaine et par durée (en %)

2010	Part des PME dans le nombre total des marchés des Collectivités locales par domaine			Part des PME dans le montant total des marchés des Collectivités locales par domaine		
	F	S	T	F	S	T
Durée						
moins d'un an	54%	62%	73%	28%	60%	54%
1 à 2 ans	45%	62%	78%	23%	44%	44%
2 à 4 ans	47%	54%	66%	36%	38%	37%
plus de 4 ans	35%	49%	63%	21%	30%	10%
Total	49%	58%	73%	30%	40%	43%

Source : ARAMIS ; Traitement des données : DGFIP, DAJ, INSEE, DGTTrésor

Un examen des achats à un niveau plus fin montre que les achats, tant des collectivités territoriales que de l'Etat, sont relativement concentrés sur quelques domaines (*Voir tableau 2-6*). Ainsi, pour les collectivités territoriales (y compris les établissements hospitaliers), sept lignes représentent 78% du montant total des achats ; pour l'Etat, dix lignes représentent 79% de ce même montant.

Tableau 2 -6 : Principaux secteurs d'activité concernés par la commande publique (en % total des marchés recensés)

2010	Nombre	Montant
Collectivités Territoriales (y compris établissements hospitaliers)		
dt FOURNITURES		
dt Matériels médicaux, pharmaceutiques et produits de soins personnels	12%	13%
dt Matériaux et structures de construction; produits auxiliaires pour la construction (à l'exception des appareils électriques)	3%	3%
dt TRAVAUX	47%	49%
dt SERVICES		
dt Services de réparation et d'entretien	3%	3%
dt Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection	4%	3%
dt Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui	1%	3%
dt Services d'évacuation des eaux usées et d'élimination des déchets, services d'hygiénisation et services relatifs à l'environnement	3%	5%
Total 7 principales lignes	73%	78%
Etat (y compris opérateurs de réseaux)		
dt FOURNITURES		
dt Produits pétroliers, combustibles, électricité et autres sources d'énergie	1%	3%
dt Équipement de transport et produits auxiliaires pour le transport	4%	9%
dt Équipement de sécurité, de lutte contre l'incendie, de police et de défense	2%	21%
dt TRAVAUX	26%	13%
dt SERVICES		
dt Logiciels et systèmes d'information	2%	3%
dt Services de réparation et d'entretien	9%	15%
dt Services des postes et télécommunications	1%	3%
dt Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection	6%	4%
dt Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui	7%	5%
dt Services aux entreprises: droit, marketing, conseil, recrutement, impression et sécurité	7%	4%
Total 10 principales lignes	65%	79%

Source : ARAMIS ; pour les marchés < 90 K des collectivités territoriales € : enquête INSEE-DG Trésor ; traitement des données : DGFIP, DAJ, INSEE, DGTTrésor

Les achats des collectivités territoriales apparaissent plus concentrés que ceux de l'Etat. Ainsi les travaux représentent la moitié des achats (49%), suivis des matériels médicaux, pharmaceutiques et de soins personnels (13%), reflétant ainsi l'importance du secteur hospitalier. Ensuite, viennent les services d'assainissement (évacuation des eaux usées et des déchets, environnement). Enfin, services de réparation et d'entretien, services d'architecture et d'ingénierie, ainsi que TIC et conseil représentent chacun une part égale (3%).

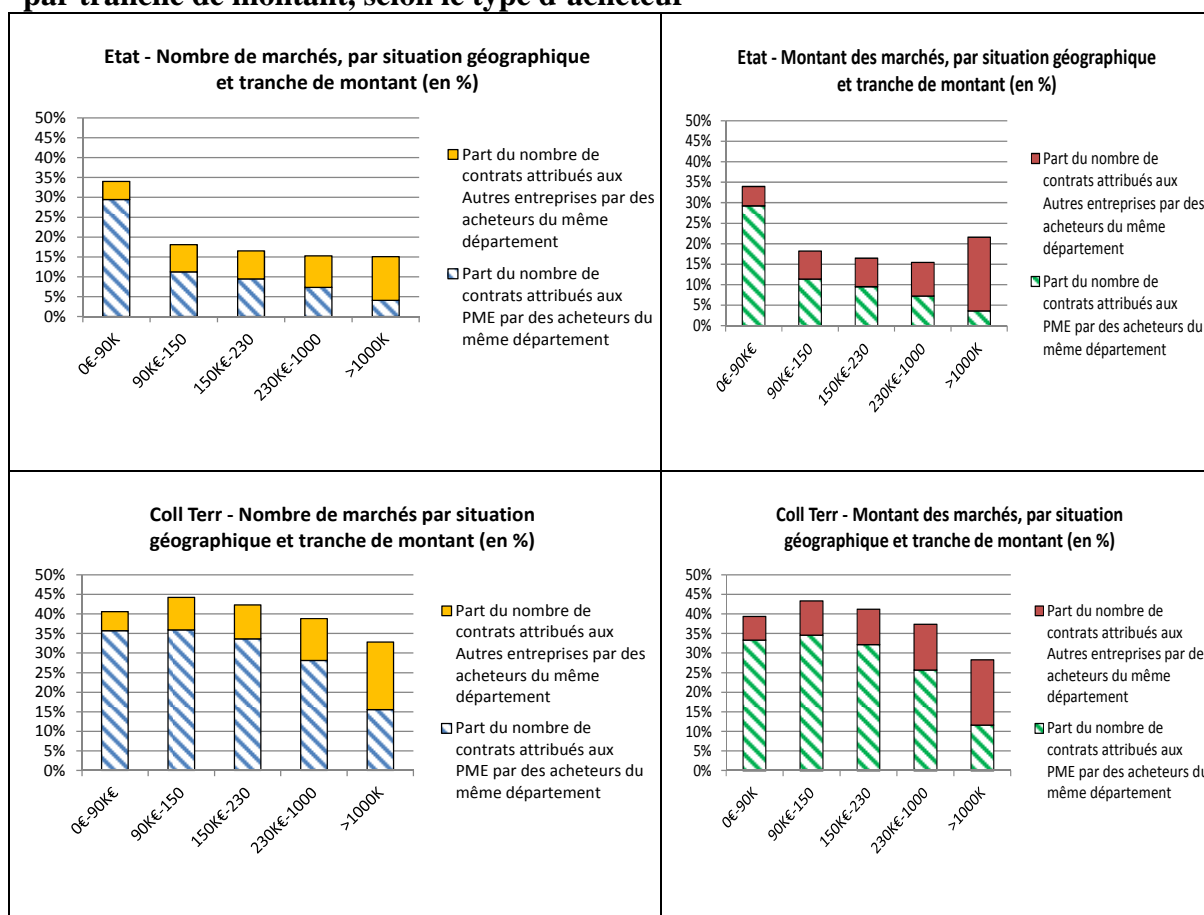
L'Etat est plus dans une logique de gestion du patrimoine, le poste travaux ne dépassant pas 13%, auquel s'ajoutent 15% au titre des services de réparation et d'entretien et 4% au titre des services d'architecture et d'ingénierie. Le poids élevé des achats au titre des équipements de sécurité, de lutte contre l'incendie, de police et de défense (21%) reflète

l'importance des fonctions régaliennes de l'Etat. Enfin, le poste TIC et conseil (5%) est plus élevé que pour les collectivités locales.

6- L'examen de l'origine géographique des acheteurs publics et des fournisseurs semble montrer que l'achat de proximité conduit à une nette prédominance des PME, plus marquée dans le cas des collectivités locales et qui se réduit au fur et à mesure que les montants s'élèvent.

Il a paru intéressant d'examiner si les acheteurs publics tendaient à privilégier la proximité des fournisseurs et si cette préférence éventuelle pouvait avoir une incidence sur le choix entre les PME et les autres entreprises⁴.

Graphiques 6 à 9 : part des PME dans l'achat de proximité, en nombre et en montant, par tranche de montant, selon le type d'acheteur



Lecture : la totalité d'une barre correspond à l'achat de proximité. La partie hachurée de cette barre correspond à l'achat de proximité attribué aux PME.

⁴ Les résultats de cet examen, fondé sur la confrontation des N° SIREN acheteur et fournisseur sont cependant à considérer avec circonspection pour au moins deux raisons : d'une part, il s'agit de N° SIREN et non de N° SIRET, or il peut y avoir éloignement géographique entre une entreprise (ou une administration publique) et l'établissement (ou l'établissement public) qui lui est rattaché ; d'autre part, la proximité géographique entre un acheteur et un fournisseur qui appartiennent à deux départements différents mais limitrophes peut, dans certains cas, être plus grande que s'ils appartenait au même département.

En termes de **nombre de marchés**, la part des contrats attribués localement (i. e. à des entreprises qui appartiennent au même département que l'acheteur public) atteint 19% pour l'**Etat** (soit 25% pour les PME et 14% pour les autres entreprises). Pour les **collectivités locales**, cette part est sensiblement plus élevée, atteignant 41%, (soit 56% pour les PME et 15% pour les autres entreprises). (Voir tableau 11 pour l'Etat et tableau 20 pour les collectivités locales).

En termes de **montant des marchés**, la part des contrats attribués localement atteint 21% pour l'**Etat** (réparti également entre les PME et les autres entreprises). Pour les **collectivités locales**, cette part monte à 33% (soit 55% pour les PME et 21% pour les autres entreprises).

On note que le recours aux entreprises de proximité (PME et autres entreprises) chute au fur et à mesure que le montant du contrat augmente dans le cas de l'Etat alors que ce phénomène est moins sensible dans le cas des collectivités locales. **Il est toutefois possible que ceci soit dû à la nette prédominance des contrats de travaux dans les contrats des collectivités locales**, par nature plus favorable aux entreprises de proximité.

Il est également possible que les PME répondent plus aux avis d'appel à concurrence émis par des acheteurs publics situés dans leur zone géographique, ce qui pourrait expliquer ce bon taux de représentation (Voir tableau 29 pour l'Etat et tableau 38 pour les collectivités locales).

7- La comparaison avec les années antérieures reste difficile

Tableau 1 - 4 (extrait) - Nombre et montant des marchés recensés par type d'acheteur public (en niveau et en variation)

	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre total de marchés recensés	167 571	106 811	110 209	238 834	303 183
dont Nombre de marchés Etat	19 379	20 845	22 054	30 161	24 727
dont Nombre de marchés Collectivités Territoriales	148 192	85 966	88 155	208 673	278 456
dont Nombre de marchés < 90,000 €	114 639	52 683	51 557	168 916	245 562
dont Nombre de marchés < 90,000 € (part en %)	68%	49%	47%	71%	81%
Montant total des marchés recensés (Mios €)	57 427	48 939	66 930	87 072	71 932
dont Montant total de marchés Etat	26 294	21 260	35 404	48 563	38 235
dont Montant total de marchés Collectivités Territoriales	31 133	27 679	31 526	38 509	33 697
dont Montant de marchés < 90,000 €	2 926	1 393	1 272	6 948	8 428
dont Montant de marchés < 90,000 € (part en %)	5%	3%	2%	8%	12%

Sources : ARAMIS ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor

Traitement des données : DAJ, DGTrésor, DGFIP, INSEE

- Après une érosion entre 2006 et 2008, le **nombre de marchés recensés a presque triplé**, essentiellement du fait de la mise en place de l'enquête sur les collectivités locales (sur les marchés d'un montant inférieur à 90.000 €). En termes de montant recensé, cette amélioration est toutefois moins significative eu égard au faible montant unitaire de ces marchés.
- A compter de 2009, la **modification des catégories d'entreprises** à laquelle a procédé l'INSEE (en application de la directive de 2003 et la LME de 2008), qui s'accompagne d'un relèvement du seuil du critère d'indépendance et de la prise en compte du bilan, se traduit par un changement de la frontière entre les PME et les autres entreprises qui a conduit à réduire d'environ 150.000 le nombre de PME (sur un total d'environ 3,4 millions).

- **En 2009, la forte hausse** (+ 20 Milliards € soit +30%) **du montant global des marchés recensés** concernait pour les deux tiers les marchés de l'Etat et assimilés (+13 Milliards €). Elle s'expliquait par une hausse des marchés de fort montant unitaire de la Défense, notamment en lien avec le plan de relance, ainsi que par l'élargissement de la collecte à de grands opérateurs nationaux (ERDF, RATP, ADP). **En 2010**, à périmètre de recensement presque identique, on enregistre un **net repli de ce montant** (-15 Milliards € soit -17%) qui concerne l'Etat pour environ 10 Milliards € réparti pour l'essentiel entre une réduction du nombre et du montant recensés des marchés de la Défense (-4,1 Milliards €) et de certains grands opérateurs, notamment la RATP et la SNCF. Par ailleurs, on enregistre une baisse de près de 5 Milliards € des montants recensés des marchés des collectivités territoriales et assimilés (dont -1,3 pour le secteur hospitalier).
- **L'évolution de la structure des achats entre 2009 et 2010** (baisse de la part des achats de fournitures dans le cas de l'Etat, légère hausse de la part des marchés de travaux dans le cas des collectivités territoriales) a peu modifié la part des PME en 2010. Par ailleurs, on ne peut exclure qu'entre 2009 et 2010, le durcissement de la crise ait pu conduire certaines grandes entreprises qui opéraient sur des marchés tiers, à se recentrer sur le marché national.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Sources, concepts et méthodes

1- Sources : les données analysées correspondent aux « marchés publics recensés » grâce aux « fiches de recensement économique des marchés publics » qui alimentent en comptabilité publique la base ARAMIS gérée par la DGFIP et la DAJ. Les données concernant les fournisseurs sont traitées par l'INSEE pour faire apparaître ceux d'entre eux qui répondent à la définition de la PME selon les deux premiers critères retenus (nombre de salariés et chiffre d'affaires/bilan) par recours au dispositif ESANE de production des statistiques structurelles d'entreprises. Ce dispositif combine des données administratives (obtenues à partir des déclarations annuelles de bénéficiaires que font les entreprises à l'administration fiscale, et à partir des données annuelles de données sociales qui fournissent des informations sur les salariés) et des données obtenues à partir d'un échantillon d'entreprises enquêtées par un questionnaire spécifique pour produire les statistiques structurelles d'entreprises. Il remplace donc le précédent système, composé de deux dispositifs (EAE : enquêtes annuelles d'entreprise ; SUSE : système unifié de statistique d'entreprise s'appuyant sur les déclarations fiscales), en les unifiant.

Ensuite, la confrontation avec les données de l'enquête LIFI de l'INSEE permet de différencier parmi les PME ayant satisfait aux deux premiers critères celles qui satisfont également au troisième critère (indépendance par rapport à un groupe).

Les limites du recensement sont multiples : d'une part, l'obligation réglementaire de recensement systématique ne porte que sur les contrats, marchés et accords-cadres de montant supérieur à 90 000 €HT, les achats publics de montant inférieur recensés dans la base le sont donc sur la base du volontariat et l'on observe depuis plusieurs années un recul de la collecte de données sur ces achats de faible montant ; d'autre part, même pour les achats de montant supérieur au seuil de recensement obligatoire, le recensement est également loin d'être exhaustif (fiches incomplètes, fiches inutilisables du fait de l'absence de données essentielles, absence de transmission ou transmission seulement partielle des fiches concernant leurs achats par les acheteurs publics).

Pour pallier le recul du nombre de fiches fournies sur les achats en-dessous du seuil réglementaire et la méconnaissance croissante de ces marchés qui intéressent en premier lieu les PME, deux dispositifs complémentaires ont été mis en œuvre à compter des marchés notifiés en 2008. Ils concernent les achats de montant compris entre 4.000 (20.000 € pour la période 2009-2011) et 90.000 €:

- pour les **collectivités territoriales**, une enquête statistique ;
- pour **l'Etat**, le recours au système de gestion comptable ACCORD (en cours d'abandon au profit de CHORUS).

Toutefois, du fait du nombre réduit d'informations demandées via ces dispositifs simplifiés, ceux-ci ne permettent pas de remplacer la fiche de recensement. Ils ne permettent notamment pas de répondre aux interrogations concernant la mise en œuvre des mesures nouvelles (sous-traitance, dématérialisation, clauses environnementales ou sociales,...).

Pour ce qui concerne l'enquête, la remontée d'informations en provenance des collectivités territoriales reste décevante, bien qu'en amélioration (avec un taux de réponses de 15% pour 2010, après 14% pour 2009 et seulement 6% pour 2008).

Pour ce qui concerne le recours à ACCORD, il est simplement utilisé à titre de contrôle mais les données ne sont pas agrégées à celles issues d'ARAMIS ou de l'enquête. En effet, ce dispositif (à la différence de son successeur, CHORUS) retient les achats faits par l'Etat au niveau central mais non ceux faits au niveau déconcentré. En outre, la faiblesse du nombre d'informations fournies par marché conduit à privilégier encore la source ARAMIS, malgré son caractère partiel. Au total, les résultats en provenance des deux sources apparaissent peu différents.

A compter des marchés notifiés en 2012, l'exhaustivité de la collecte devrait s'améliorer du fait de la montée en puissance des nouvelles applications financières et comptables (CHORUS pour l'Etat et HELIOS pour les collectivités territoriales), même si la prudence reste de mise tant que ces dispositifs ne seront pas totalement opérationnels.

Le champ de la base ARAMIS est sensiblement différent du champ des achats publics retenu par la comptabilité nationale. Le champ « Etat » correspond aux codes SIREN de la base SIRENE de l'INSEE qui commencent par 10 à 19. Ce champ regroupe l'Etat au niveau central et déconcentré ainsi que les établissements publics qui s'y rattachent. Ont été provisoirement agrégées à celles du champ « Etat » les données en provenance des opérateurs de réseaux, car jusqu'en 2006, ces opérateurs ne fournissaient quasiment aucune donnée. Le **champ « collectivités territoriales »** correspond aux codes SIREN débutant par 20 à 29. Il comprend les différentes collectivités territoriales ainsi que les établissements publics qui s'y rattachent. Désormais l'intégralité des établissements publics d'hospitalisation figure dans ce champ. En revanche, les établissements privés d'hospitalisation participant au service public hospitalier (PSPH), qui sont inclus dans le champ des administrations de sécurité sociale (ASSO) en comptabilité nationale, sont ici considérés comme des entreprises et ne figurent donc dans aucun des deux champs précités des administrations publiques.

2- Définition des catégories d'entreprises : Le décret du 18 décembre 2008 pris en application de la LME définit une entreprise comme la « plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production jouissant d'une certaine autonomie de décision » et distingue quatre catégories :

- Micro-entreprises (moins de 10 salariés, CA ou bilan < 2 M€)
- PME (moins de 250 salariés, CA < 50 M€ ou bilan < 43 M€)
- Entreprises de taille intermédiaire (entre 250 et 5000 salariés, CA < 1,5 Md€ ou bilan < 2 Mds€)
- Grandes entreprises

Concrètement, une entité est considérée comme autonome si elle ne contrôle pas ou n'est pas contrôlée par une autre à 50% ou plus. Cette définition est légèrement différente de celle utilisée les années précédentes (seuil de 25 % et non prise en compte du bilan)

3- Procédure de passation des marchés : les modes de procédure de passation des marchés sont regroupés en **9 catégories** : (1) appel d'offres ouvert (art. 33 du code des

marchés publics -CMP) ; (2) appel d'offres restreint (art. 33 du CMP) ; (3) : procédure négociée après publicité préalable et mise en concurrence (art. 35-1) ; (4) procédure négociée sans publicité préalable et sans mise en concurrence (art. 35-2) ; (5) procédure spécifique à certains marchés de la Défense ; (6) dialogue compétitif (art. 36) ; (7) concours (art. 38) y compris concours de maîtrise d'œuvre (art. 74-II-3°) ; (8) système d'acquisition dynamique (art. 78) ; (9) marchés à procédure adaptée (art. 28 à 30) ; (10) non spécifié.

4- Forme du marché : 5 catégories : (1) ordinaire ; (2) à bons de commande (art. 71 du CMP) ; (3) à tranches conditionnelles (art. 72) ; (4) à tranches et à bons de commande ; (5) à phases (art. 68) ; (6) non spécifié.

5- Type de prix : 3 catégories : (1) ferme ; (2) ferme actualisable ; (3) révisable.

6- CODE CPV (*Common Procurement Vocabulary* -vocabulaire commun européen pour les marchés publics-, applicable depuis le 16 décembre 2003 et dont la version actuelle est applicable depuis le 15/09/2008) : permet de classer la nature des prestations objet du marché. Ici, pour l'essentiel des tableaux, le classement se limite aux 3 grandes catégories : Fournitures (F) ; Services (S) et Travaux (T).

ANNEXE 2 : Données globales sur les marchés publics des PME avec prise en compte du critère d'indépendance

Tableau 1 - 2 : MARCHES PUBLICS ET PME en 2010 (critères européens y compris critère d'indépendance)

ETAT							
	PME			Non PME			PME + non PME
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	total PME	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	total non PME	
Nombre de marchés	2 885	8 558	11 444	5 764	7 519	13 283	24 727
Montant total des marchés (Euros)	950 077 022	5 617 186 032	6 567 263 055	8 012 488 820	23 655 174 129	31 667 662 948	38 234 926 003
Etat							
(en % du nombre total des marchés)	12%	35%	46%	23%	30%	54%	100%
(en % du montant total des marchés)	2%	15%	17%	21%	62%	83%	100%

COLLECTIVITES LOCALES							
	PME			Non PME			PME + non PME
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	total PME	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	total non PME	
Nombre de marchés	49 507	121 083	170 591	55 771	52 095	107 866	278 457
Montant total des marchés (Euros)	2 403 300 454	10 533 985 838	12 937 286 292	8 403 885 404	12 355 520 820	20 759 406 224	33 696 692 516
Coll. Loc.							
(en % du nombre total des marchés)	18%	43%	61%	20%	19%	39%	100%
(en % du montant total des marchés)	7%	31%	38%	25%	37%	62%	100%

Total ETAT + COLLECTIVITES LOCALES			
	total PME	total non PME	PME + non PME
Total Etat + Coll. Loc.			
Nombre de marchés	182 034	121 149	303 184
(en % du nombre total des marchés)	60%	40%	100%
Montant total des marchés (Euros)	19 504 549 347	52 427 069 172	71 931 618 519
(en % du montant total des marchés)	27%	73%	100%

Sources : ARAMIS ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor

Traitement des données : DAJ, DGTrésor, DGFIP, INSEE

Tableau 1 -3 : Comparaison 2009-2010 des MARCHES PUBLICS et de la part des PME (définition de la PME conforme aux critères européens y compris le critère d'indépendance)

2010- ETAT							
	PME			ETI (250 à 4999)	Non PME		PME + non PME
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	total PME		GE (=>5000)	total non PME	
Nombre de marchés	3 677	10 558	14 236	5 739	7 563	13 301	27 537
Montant total des marchés (Euros)	945 767 819	6 085 725 520	7 031 493 339	6 318 295 619	19 508 479 471	25 826 775 090	32 858 268 429
2009- ETAT							
	PME			ETI (250 à 4999)	Non PME		PME + non PME
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	total PME		GE (=>5000)	total non PME	
Nombre de marchés	3 291	9 551	12 843	7 216	10 102	17 318	30 161
Montant total des marchés (Euros)	1 051 935 151	6 488 019 910	7 539 955 060	11 403 394 609	29 620 053 701	41 023 448 310	48 563 403 371
2010-COLLECTIVITES LOCALES							
	PME			ETI (250 à 4999)	Non PME		PME + non PME
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	total PME		GE (=>5000)	total non PME	
Nombre de marchés	47 819	116 643	164 463	57 684	53 509	111 193	275 656
Montant total des marchés (Euros)	2 337 696 937	9 649 530 401	11 987 227 338	10 176 226 741	16 906 326 033	27 082 552 774	39 069 780 112
2009-COLLECTIVITES LOCALES							
	PME			ETI (250 à 4999)	Non PME		PME + non PME
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	total PME		GE (=>5000)	total non PME	
Nombre de marchés	57 374	77 957	135 332	36 820	36 522	73 341	208 673
Montant total des marchés (Euros)	4 788 793 508	11 696 475 400	16 485 268 908	8 772 581 909	13 251 625 711	22 024 207 619	38 509 476 527

Tableau 1 - 4 - Nombre et montant des marchés recensés par type d'acheteur public (en niveau et en variation)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre total de marchés	152 794	172 977	167 571	106 811	110 209	238 834	303 183
(variation annuelle en %)		13%	-3%	-36%	3%	117%	27%
dont Nombre de marchés Etat	17 981	20 408	19 379	20 845	22 054	30 161	24 727
(variation annuelle en %)		13%	-5%	8%	6%	37%	-18%
dont Nombre de marchés Collectivités Territoriales	134 813	152 569	148 192	85 966	88 155	208 673	278 456
(variation annuelle en %)		13%	-3%	-42%	3%	137%	33%
dont Nombre de marchés < 90,000 €	109 721	124 048	114 639	52 683	51 557	168 916	245 562
(variation annuelle en %)		13%	-8%	-54%	-2%	228%	45%
dont Nombre de marchés < 90,000 € (part en %)	72%	72%	68%	49%	47%	71%	81%
Montant total des marchés (Mios €)	31 970	45 742	57 427	48 939	66 930	87 072	71 932
(variation annuelle en %)		43%	26%	-15%	37%	30%	-17%
dont Montant total de marchés Etat	8 230	16 442	26 294	21 260	35 404	48 563	38 235
(variation annuelle en %)		100%	60%	-19%	67%	37%	-21%
dont Montant total de marchés Collectivités Territoriales	23 740	29 300	31 133	27 679	31 526	38 509	33 697
(variation annuelle en %)		23%	6%	-11%	14%	22%	-12%
dont Montant de marchés < 90,000 €	2 766	3 085	2 926	1 393	1 272	6 948	8 428
(variation annuelle en %)		12%	-5%	-52%	-9%	446%	21%
dont Montant de marchés < 90,000 € (part en %)	9%	7%	5%	3%	2%	8%	12%

Part des marchés détenus par des PME (en nombre et en montant)

PME avec critère d'indépendance (en % du Nombre total)	64	64	64	62	60	62	60
dont Etat	55	59	52	52	49	43	46
dont Collectivités Territoriales	65	66	65	64	63	65	61
PME avec critère d'indépendance (en % du Montant total)	36	32	27	35	30	28	27
dont Etat	21	19	12	28	21	16	17
dont Collectivités Territoriales	41	39	40	41	40	43	38

Sources : ARAMIS ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor

Traitement des données : DAJ, DGTrésor, DGFIP, INSEE

ANNEXE 3 : marchés publics de l'Etat par nombre de marchés

Tableau 3 : ETAT : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par type de Procédure (en %)

Procédure	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
01	9%	37%	47%	27%	26%	100%
02	7%	25%	33%	29%	38%	100%
03	11%	31%	41%	22%	36%	100%
04	6%	23%	30%	26%	44%	100%
05	4%	12%	17%	19%	64%	100%
06	6%	17%	23%	43%	34%	100%
07	55%	38%	93%	0%	7%	100%
08	17%	33%	50%	33%	17%	100%
09	20%	43%	63%	16%	22%	100%
10	13%	37%	50%	31%	20%	100%
Total	12%	35%	46%	23%	30%	100%

Source : ARAMIS

Tableau 4 : ETAT : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par Durée (en %)

Durée	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
7-12 mois	12%	37%	49%	21%	30%	100%
13-24 mois	11%	34%	45%	22%	33%	100%
25-48 mois	12%	34%	46%	27%	27%	100%
> 49 mois	6%	21%	27%	30%	43%	100%
Total	12%	35%	46%	23%	30%	100%

Source : ARAMIS

Tableau 5 : ETAT : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par Forme de marché (en %)

Forme	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
01	14%	38%	52%	22%	26%	100%
02	13%	35%	48%	29%	23%	100%
03	13%	35%	47%	20%	33%	100%
04	10%	21%	31%	26%	43%	100%
05	15%	35%	50%	27%	23%	100%
06	8%	31%	40%	22%	38%	100%
Total	12%	35%	46%	23%	30%	100%

Source : ARAMIS

Tableau 6 : ETAT : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par type de Prix (en %)

Type prix	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
01	11%	34%	45%	25%	30%	100%
02	17%	40%	57%	18%	25%	100%
03	11%	34%	45%	24%	32%	100%
Total	12%	35%	46%	23%	30%	100%

Source : ARAMIS

Tableau 7 : ETAT : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par code CPV (en %)

Code CPV	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
F	10%	37%	47%	30%	23%	100%
S	12%	27%	39%	24%	36%	100%
T	12%	44%	56%	15%	29%	100%
Total	12%	35%	46%	23%	30%	100%

Sources : ARAMIS ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor

Tableau 8 : ETAT : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par tranches de Montants (en %)

Montants	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
0€-90K€	24%	43%	66%	18%	16%	100%
90K€-150	13%	36%	50%	23%	27%	100%
150K€-230	12%	38%	50%	21%	30%	100%
230K€-1000	9%	34%	43%	24%	32%	100%
>1000K	3%	23%	26%	29%	45%	100%
Total	12%	35%	46%	23%	30%	100%

Source : ARAMIS

Tableau 9 - ETAT : Nombre de marchés, par domaine d'activité (Fournitures/Services/Travaux) et par tranches de montant (en %)

Montants	Total PME			Total autres entreprises			Ensemble des entreprises
	F	S	T	F	S	T	
0€-90K€	21%	21%	24%	14%	15%	5%	100%
90K€-150	15%	19%	16%	13%	27%	10%	100%
150K€-230	14%	20%	16%	13%	25%	13%	100%
230K€-1000	12%	16%	16%	15%	27%	15%	100%
>1000K	8%	9%	10%	22%	35%	17%	100%
Total	13%	17%	16%	15%	26%	13%	100%

Sources : ARAMIS ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor

Tableau 10 - ETAT : Nombre de marchés, par domaine d'activité (Fournitures/Services/Travaux) et par tranches de durée (en %)

Durée	Total PME			Total autres entreprises			Ensemble des entreprises
	F	S	T	F	S	T	
0-12 mois	14%	14%	21%	14%	22%	15%	100%
13-24 mois	10%	16%	19%	14%	23%	18%	100%
25-48 mois	16%	23%	7%	17%	30%	6%	100%
> 49 mois	7%	16%	4%	20%	47%	7%	100%
Total	13%	17%	16%	15%	26%	13%	100%

Source : ARAMIS

Tableau 11 - ETAT : Nombre de marchés, par situation géographique et par tranches de montant (en %)

	Part du nombre de contrats attribués aux PME par des acheteurs du même département	Part du nombre de contrats attribués aux Autres entreprises par des acheteurs du même département	Part du nombre de contrats attribués (Toutes entreprises confondues) par des acheteurs du même département
0€-90K	29%	5%	34%
90K€-150	11%	7%	18%
150K€-230	10%	7%	17%
230K€-1000	7%	8%	15%
>1000K	4%	11%	15%
Total	11%	7%	19%

Sources : ARAMIS ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor

ANNEXE 4 : marchés publics des collectivités territoriales par nombre de marchés

Tableau 12 : COLL. LOC : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par type de Procédure (en %)

Procédure	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
01	12%	39%	52%	26%	22%	100%
02	24%	41%	66%	15%	20%	100%
03	24%	45%	69%	14%	18%	100%
04	10%	35%	45%	37%	18%	100%
05	17%	25%	42%	13%	46%	100%
06	11%	29%	40%	36%	24%	100%
07	71%	26%	97%	2%	0%	100%
08	15%	55%	70%	15%	15%	100%
09	22%	48%	70%	13%	16%	100%
10	19%	44%	63%	18%	18%	100%
Total	18%	44%	61%	20%	19%	100%

Source : ARAMIS

Tableau 13 : COLL. LOC : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par Durée (en %)

Durée	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
0-12 mois	20%	46%	66%	16%	18%	100%
13-24 mois	15%	48%	63%	22%	15%	100%
25-48 mois	15%	37%	52%	27%	21%	100%
> 49 mois	15%	32%	47%	24%	28%	100%
Total	18%	44%	61%	20%	19%	100%

Source : ARAMIS

Tableau 14 : COLL. LOC : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par Forme de marché (en %)

Forme	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
01	21%	49%	69%	12%	18%	100%
02	14%	37%	50%	31%	19%	100%
03	17%	45%	62%	12%	26%	100%
04	13%	36%	49%	23%	28%	100%
05	29%	44%	72%	11%	16%	100%
06	20%	31%	52%	26%	23%	100%
Total	18%	44%	61%	20%	19%	100%

Source : ARAMIS

Tableau 15 : COLL. LOC : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par type de Prix (en %)

Type prix	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
01	20%	41%	61%	22%	17%	100%
02	19%	47%	67%	16%	18%	100%
03	16%	43%	59%	21%	21%	100%
Total	18%	44%	61%	20%	19%	100%

Source : ARAMIS

Tableau 16 : COLL. LOC : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par code CPV (en %)

Code CPV	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
F	11%	38%	49%	36%	15%	100%
S	23%	35%	58%	19%	24%	100%
T	19%	54%	73%	9%	18%	100%
Total	18%	43%	61%	20%	19%	100%

Sources : ARAMIS ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor

Tableau 17 : COLL. LOC : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par tranches de Montants (en %)

Montants	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
0€-90K€	23%	43%	67%	20%	13%	100%
90K€-150	17%	48%	65%	17%	18%	100%
150K€-230	16%	46%	62%	19%	20%	100%
230K€-1000	11%	43%	54%	20%	26%	100%
>1000K	4%	30%	35%	27%	38%	100%
Total	18%	44%	61%	20%	19%	100%

Source : ARAMIS

Tableau 18 - COLL. LOC : Nombre de marchés, par domaine d'activité (Fournitures/Services/Travaux) et par tranches de montant (en %)

Montants	Total PME			Total autres entreprises			Ensemble des entreprises
	F	S	T	F	S	T	
0€-90K€	16%	18%	29%	15%	13%	9%	100%
90K€-150	12%	12%	35%	14%	8%	19%	100%
150K€-230	12%	13%	31%	14%	9%	21%	100%
230K€-1000	10%	11%	27%	17%	9%	26%	100%
>1000K	7%	9%	14%	18%	15%	38%	100%
Total	15%	17%	29%	15%	13%	11%	100%

Sources : ARAMIS ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor

Tableau 19 - COLL. LOC : Nombre de marchés, par domaine d'activité (Fournitures/Services/Travaux) et par tranches de durée (en %)

Durée	Total PME			Total autres entreprises			Ensemble des entreprises
	F	S	T	F	S	T	
0-12 mois	13%	14%	39%	11%	8%	14%	100%
13-24 mois	16%	13%	34%	20%	8%	9%	100%
25-48 mois	19%	24%	10%	21%	20%	5%	100%
> 49 mois	5%	38%	5%	9%	40%	3%	100%
Total	15%	17%	29%	15%	13%	11%	100%

Source : ARAMIS

Tableau 20 - COLL. LOC : Nombre de marchés, par situation géographique et par tranches de montant (en %)

	Part du nombre de contrats attribués aux PME par des acheteurs du même département	Part du nombre de contrats attribués aux Autres entreprises par des acheteurs du même département	Part du nombre de contrats attribués (Toutes entreprises confondues) par des acheteurs du même département
0€-90K€	36%	5%	41%
90K€-150	36%	8%	44%
150K€-230	34%	9%	42%
230K€-1000	28%	11%	39%
>1000K	16%	17%	33%
Total	35%	6%	41%

Sources : ARAMIS ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor

ANNEXE 5 : marchés publics de l'Etat par montants

Tableau 21 : ETAT : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par type de Procédure (en %)

Procédure	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises	
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)		
01	4%	21%	25%	30%	45%		100%
02	2%	12%	14%	27%	59%		100%
03	3%	14%	16%	27%	57%		100%
04	1%	10%	11%	11%	78%		100%
05	0%	9%	9%	12%	79%		100%
06	2%	7%	8%	38%	54%		100%
07	6%	90%	96%	0%	4%		100%
08	1%	62%	63%	28%	8%		100%
09	9%	34%	43%	16%	41%		100%
10	1%	2%	3%	4%	93%		100%
Total	2%	15%	17%	21%	62%		100%

Source : ARAMIS

Tableau 22 : ETAT : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par Durée (en %)

Durée	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises	
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)		
0-12 mois	4%	20%	24%	23%	53%		100%
13-24 mois	4%	22%	26%	23%	51%		100%
25-48 mois	4%	22%	25%	26%	49%		100%
> 49 mois	1%	6%	7%	16%	77%		100%
Total	2%	15%	17%	21%	62%		100%

Source : ARAMIS

Tableau 23 : ETAT : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par Forme de marché (en %)

Forme	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises	
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)		
01	3%	17%	20%	18%	62%		100%
02	4%	21%	25%	29%	46%		100%
03	2%	11%	13%	16%	71%		100%
04	0%	4%	4%	15%	81%		100%
05	6%	33%	39%	46%	16%		100%
06	3%	16%	18%	24%	58%		100%
Total	2%	15%	17%	21%	62%		100%

Source : ARAMIS

Tableau 24 : ETAT : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par type de Prix (en %)

Type prix	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises	
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)		
01	5%	18%	22%	20%	58%		100%
02	5%	26%	30%	23%	46%		100%
03	2%	14%	15%	21%	64%		100%
Total	2%	15%	17%	21%	62%		100%

Source : ARAMIS

Tableau 25 : ETAT : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par code CPV (en %)

Code CPV	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises	
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)		
F	2%	11%	13%	18%	69%		100%
S	2%	14%	16%	24%	60%		100%
T	5%	27%	32%	21%	47%		100%
Total	2%	15%	17%	21%	62%		100%

Sources : ARAMIS ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor

Tableau 26 : ETAT : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par tranches de Montants (en %)

Montants	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
0€-90K€	22%	44%	66%	18%	16%	100%
90K€-150	13%	36%	50%	23%	27%	100%
150K€-230	12%	38%	50%	21%	30%	100%
230K€-1000	9%	33%	42%	25%	33%	100%
>1000K	1%	12%	13%	20%	67%	100%
Total	2%	15%	17%	21%	62%	100%

Source : ARAMIS

Tableau 27 - ETAT: Montant de marchés, par domaine d'activité (Fournitures/Services/Travaux) et par tranches de montant (en %)

Montants	Total PME			Total autres entreprises			Ensemble des entreprises
	F	S	T	F	S	T	
0€-90K€	20%	21%	24%	13%	15%	6%	100%
90K€-150	15%	19%	16%	13%	26%	10%	100%
150K€-230	14%	20%	16%	13%	25%	13%	100%
230K€-1000	11%	15%	15%	15%	28%	16%	100%
>1000K	5%	5%	3%	42%	36%	9%	100%
Total	6%	7%	5%	38%	35%	9%	100%

Sources : ARAMIS ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor

Tableau 28 - ETAT : Montant de marchés, par domaine d'activité (Fournitures/Services/Travaux) et par tranches de durée (en %)

Durée	Total PME			Total autres entreprises			Ensemble des entreprises
	F	S	T	F	S	T	
0-12 mois	6%	6%	12%	35%	25%	15%	100%
13-24 mois	6%	8%	12%	18%	33%	23%	100%
25-48 mois	9%	13%	3%	27%	38%	10%	100%
> 49 mois	4%	2%	1%	53%	37%	4%	100%
Total	6%	7%	5%	38%	35%	9%	100%

Source : ARAMIS

Tableau 29 - ETAT : Montant de marchés, par situation géographique et par tranches de montant (en %)

	Part du nombre de contrats attribués aux PME par des acheteurs du même département	Part du nombre de contrats attribués aux Autres entreprises par des acheteurs du même département	Part du nombre de contrats attribués (Toutes entreprises confondues) par des acheteurs du même département
0€-90K€	29%	5%	34%
90K€-150	11%	7%	18%
150K€-230	10%	7%	16%
230K€-1000	7%	8%	15%
>1000K	4%	18%	22%
Total	5%	16%	21%

Sources : ARAMIS ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor

ANNEXE 6 : marchés publics des collectivités territoriales par montants

Tableau 30 : COLL. LOC : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par type de Procédure (en %)

Procédure	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
01	5%	30%	35%	26%	39%	100%
02	5%	19%	24%	10%	65%	100%
03	6%	24%	31%	23%	46%	100%
04	2%	17%	19%	50%	31%	100%
05	3%	4%	7%	8%	86%	100%
06	2%	5%	7%	59%	34%	100%
07	38%	21%	60%	40%	0%	100%
08	3%	21%	25%	6%	70%	100%
09	13%	47%	59%	13%	28%	100%
10	5%	24%	28%	25%	47%	100%
Total	7%	31%	38%	25%	37%	100%

Source : ARAMIS

Tableau 31 : COLL. LOC : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par Durée (en %)

Durée	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
7-12 mois	10%	37%	47%	22%	31%	100%
13-24 mois	6%	29%	36%	32%	33%	100%
25-48 mois	6%	30%	37%	23%	40%	100%
> 49 mois	4%	20%	24%	30%	46%	100%
Total	7%	31%	38%	25%	37%	100%

Source : ARAMIS

Tableau 32 : COLL. LOC : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par Forme de marché (en %)

Forme	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
01	9%	37%	46%	17%	38%	100%
02	6%	28%	35%	31%	34%	100%
03	5%	32%	37%	18%	45%	100%
04	3%	19%	22%	19%	58%	100%
05	5%	16%	21%	28%	52%	100%
06	4%	11%	15%	59%	26%	100%
Total	7%	31%	38%	25%	37%	100%

Source : ARAMIS

Tableau 33 : COLL. LOC : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par type de Prix (en %)

Type prix	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
01	7%	27%	34%	38%	28%	100%
02	7%	39%	46%	17%	37%	100%
03	7%	30%	37%	23%	39%	100%
Total	7%	31%	38%	25%	37%	100%

Source : ARAMIS

Tableau 34 : COLL. LOC : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par code CPV (en %)

Code CPV	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
F	6%	24%	30%	40%	30%	100%
S	10%	29%	40%	26%	35%	100%
T	6%	37%	43%	15%	42%	100%
Total	7%	31%	38%	25%	37%	100%

Sources : ARAMIS ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor

Tableau 35 : COLL. LOC : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par tranches de Montants (en %)

Montants	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
0€-90K€	22%	45%	68%	19%	13%	100%
90K€-150	17%	47%	64%	18%	18%	100%
150K€-230	16%	46%	61%	19%	20%	100%
230K€-1000	10%	42%	52%	21%	27%	100%
>1000K	4%	24%	28%	28%	44%	100%
Total	7%	31%	38%	25%	37%	100%

Source : ARAMIS

Tableau 36 - COLL. LOC : Montant de marchés, par domaine d'activité (Fournitures/Services/Travaux) et par tranches de montant (en %)

Montants	Total PME			Total autres entreprises			e des entreprises
	F	S	T	F	S	T	
0€-90K€	14%	17%	30%	16%	14%	9%	100%
90K€-150	11%	11%	35%	15%	10%	17%	100%
150K€-230	11%	12%	31%	16%	10%	19%	100%
230K€-1000	10%	10%	25%	19%	12%	24%	100%
>1000K	5%	6%	12%	23%	17%	37%	100%
Total	9%	10%	20%	20%	15%	27%	100%

Sources : ARAMIS ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor

Tableau 37 - COLL. LOC : Montant de marchés, par domaine d'activité (Fournitures/Services/Travaux) et par tranches de durée (en %)

Durée	Total PME			Total autres entreprises			e des entreprises
	F	S	T	F	S	T	
0-12 mois	8%	7%	32%	21%	5%	28%	100%
13-24 mois	9%	4%	23%	30%	5%	29%	100%
25-48 mois	10%	11%	16%	18%	18%	27%	100%
> 49 mois	2%	17%	4%	6%	41%	31%	100%
Total	9%	9%	21%	20%	13%	28%	100%

Source : ARAMIS

Tableau 38 - COLL. LOC : Montant de marchés, par situation géographique et par tranches de montant (en %)

	Part du nombre de contrats attribués aux PME par des acheteurs du même département	Part du nombre de contrats attribués aux Autres entreprises par des acheteurs du même département	Part du nombre de contrats attribués (Toutes entreprises confondues) par des acheteurs du même département
0€-90K	33%	6%	39%
90K€-150	35%	9%	43%
150K€-230	32%	9%	41%
230K€-1000	26%	12%	37%
>1000K	12%	17%	28%
Total	21%	13%	33%

Sources : ARAMIS ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor